

75^{ème} assemblée générale annuelle de l'ARMH

du 17 novembre 2018 à Lullier (GE)

Il est 10h05, le président Anthony Leclerc ouvre la 75^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et notamment les nombreux nouveaux jeunes brevetés.

Le président passe la parole à Monsieur Jean Lebedeff, nouveau directeur du CPPne, qui nous accueille par quelques paroles de bienvenue.

Il évoque également la problématique du passage du CFPne du Département de l'Agriculture au Département de l'Instruction publique et de l'accueil d'élèves d'horizon toujours plus différents et toujours plus difficile à gérer.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du dernier PV
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des Vérificateurs
6. Admissions, démissions
7. Nomination des vérificateurs
8. Proposition du comité
9. Propositions individuelles
10. Organisation de la prochaine assemblée
11. Clôture et remerciements

1. Ouverture de l'assemblée

Nous faisons passer une feuille pour le contrôle des présences. Merci de la compléter avec vos adresses électroniques.

34 membres sont présents, 5 accompagnantes confectionnent des couronnes de l'Avent.

Voir selon feuille de contrôle des présences

+ 4 personnes du comité :

Anthony Leclerc (président), Gianluca Catricala (caissier), Laurent Oppliger (secrétaire du jour), Jonathan Ducret

Sont excusés aujourd'hui:

Comité :

Sylvain Nussbaumer

Membres :

Jean-Luc Pasquier
Pierre-Alain Zangger
Ludovic De la Harpe
André Jaquemet
Bertrand Nanchen
Francisco et Ghislaine Moïta
Eric Amos
Dominique Mivelaz
Patrick Pellaton
Francis Kilchenmann
Alain Muller
Avando Eric
Butty Gérald
Dubrit Cédric
Robadey Jacques

2. Approbation du procès-verbal de la 74^{ème} assemblée générale

Le PV a été mis sur le site de l'association. Quelques exemplaires sont également à disposition aujourd'hui.

Il est approuvé par main levée avec remerciement à son auteur.

3. Rapport du président

Anthony Leclerc nous parle de la transition de la structure de la formation professionnelle supérieure qui refait un pas en arrière.

Les volées ayant connues la structure « Brevet fédéral-Conducteur de travaux / Chef de culture -Diplôme fédéral » se terminent et croisent celles de la nouvelle structure « Brevet fédéral - Diplôme fédéral ».

Il évoque l'activité post AG 2017 qui fut la visite d'un élevage de cerfs dans le canton de Fribourg.

Cours de perfectionnement ACL:

Il nous informe que les cours de perfectionnements auront lieu l'année prochaine en février.
Dates : Mercredi 13 et jeudi 14 février 2019.

Il présente quelques perles photographiées lors de nos recherches dans les archives.
En complément, Laurent Oppliger signale qu'il a compilé toutes les présidentes et tous les présidents ainsi que les brevetés et maîtrisés (membres ou pas) depuis la création de l'ARMH. Ces listes sont à consulter lors de l'apéritif.

Les membres de la cuvée 1993 qui obtiennent l'honorariat sont :

Meylan Michel, Vannay Yvon, Compagnon Vincent, Brodard Rodrigue, Gaille Alain, Banwart Martin, Jolidon Blaise. Besson Pierre-Yves, Martin Olivier, Pury Bernard, Sollberger Gil.

4. Rapport du caissier

Gianluca présente les comptes.

L'ARMH se porte encore bien, nous avons :

- en caisse :	CHF 74.45
- sur le compte association :	CHF 305.70
- sur le compte d'épargne :	CHF 21'760.85
- pour un total de :	CHF 22'141.00
- soit une diminution de fortune de	CHF 1'070.80

Le **budget prévisionnel 2017** proposait une **perte de CHF 415.00**

Le **budget prévisionnel 2019** proposé présente une **perte de CHF 2'945.00**

Gianluca relance un appel afin que tous les membres communiquent leur adresse e-mail, ceci afin de simplifier les envois et de nous éviter de nombreux frais.

5. Rapport des vérificateurs

Ayant constaté après l'AG 2017 que les vérificateurs proposés et nommés l'avaient également été au comité quelques minutes auparavant, le caissier a demandé à deux autres membres de vouloir vérifier nos comptes 2018.

La parole est donnée aux vérificateurs :

Michel Bovy (qui a vérifié les comptes avec Virginie Bonvin) prend la parole pour constater l'exactitude des comptes présentés (à CHF -.50 près !) et demande à l'assemblée de les accepter avec remerciements à notre caissier.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

6. Admission-démission

Nous avons **0 admissions** à l'ARMH depuis la dernière assemblée.

Anthony lance un appel aux dames de l'association pour venir participer au comité.

Une démission est à enregistrer, celle de M. André Klaefiger, membre honoraire à l'ARMH depuis 1984. Voici les quelques mots qu'il nous a adressés :

« *Bonjour Président.*

Pour moi la génération actuelle de l'ARMH est totalement inconnue, de plus, notre métier a aussi suivi l'évolution.

*(Mes examens de maîtrise date de 1959 !!! ainsi que mon admission au club,)
Vu cette situation, je vous prie de prendre note de ma démission de l'ARMH.
D'avance je vous remercie et souhaite bonne suite aux Maîtres Jardiniers. »*

Nous avons appris cette année le décès en 2016 de notre membre Yvan Menetrey, ancien administrateur de l'entreprise paysagère qui porte encore son nom, maîtrisé en 1961 et membre honoraire depuis 1986.

Une minute de silence est demandée à sa mémoire.

Comité :

Le comité se représente sans modification et il est renommé par des applaudissements.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2019, **Virginie Bonvin** et Johnatan Ducret seront les vérificateurs.

M. **Pierre-Alain Zangger** sera le nouveau suppléant.

8. Proposition du comité

Jean-Daniel Ducret se propose pour donner un coup de main au tri des archives d'ici avril 2019.

9. Propositions individuelles

Gérald Butty remercie le comité pour son travail et pour l'organisation des voyages et visites d'expositions.

Olivier Chatelain nous présente la création, le 24 septembre 2018, de la Société genevoise de dendrologie dont voici quelques extraits des statuts :

Buts : Réunir des dendrologues et des amateurs à Genève, en Romandie ou à l'étranger, en vue de les renseigner, de les informer et de diffuser des connaissances diverses se rapportant aux arbres ;
De maintenir des liens étroits avec l'Association de l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne (AAVA).

Objectifs : Promouvoir la conservation et la protection d'un patrimoine arboré riche et varié ;
Favoriser la biodiversité dans des espaces paysagers ou naturels ;
Apporter des soutiens techniques par des expertises ou des apports scientifiques.

Moyens : Des actions bénévoles de plantations et d'entretien des collections dendrologiques référencées à l'AAVA ;
Des plantations d'espèces attractives ou novatrices dans des propriétés ;
L'organisation de voyages dendrologiques dans des collections ou dans des milieux naturels ;
Des invitations à des visites de parcs et de sites publics ou privés.

Certains membres de notre association en font déjà partie.

Martin Bannwart salue l'arrivée de nouveaux membres à l'ARMH, mais il souhaiterait que ceux-ci se lèvent afin que l'on les voie.

De plus, il propose comme but possible de visite le jardin de vivaces Hermannshof à Weinheim en Allemagne.

10. Organisation de la prochaine assemblée

Après Grangeneuve, Lullier, l'Isle, Môtiers, Martigny, à nouveau Grangeneuve, à nouveau Lullier, c'est au canton de Vaud de nous accueillir l'année prochaine pour notre assemblée.

Michel Bovy se propose pour l'organisation. Merci Michel !

11. Clôture et remerciements

Le président remercie les personnes présentes de s'être déplacées pour cette journée.

Il est 11h25, le président clôt cette 75^{ème} assemblée de l'ARMH.

Remises des Glands

En marge de l'assemblée, lors de l'apéritif, le président remet l'insigne distinctif de l'Honorariat aux membres présents de la cuvée 1993 :

- Martin Bannwart
- Pierre-Yves Besson
- Vincent Compagnon
- Yvon Vannay

Plantation de l'arbre du 75ème

Après le repas de midi, nous nous rendons dans le parc du CFPne pour marquer ce 75^{ème} anniversaire devant un Quercus shumardii, chêne de Shumard, déjà planté.

Après avoir coupé le ruban commémoratif, plusieurs membres se relaient afin de lancer vigoureusement des peltées de bois broyées au pied de ce magnifique arbre.

Pour le comité

Laurent Oppliger